

# ccfi MAG

Le magazine de ma **Communauté de Communes**

## TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Une Flandre intérieure  
pleine d'ambition !

ZOOM SUR NOS ACTIONS

# 2019, une année pleine de projets !

### L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LA CCFI

Un hôtel communautaire pour un meilleur service. 2019 voit l'installation des services et des élus dans des locaux adaptés aux missions de la communauté de communes. Nous sommes impatients de vous y accueillir. Adresse : 222 bis rue de Vieux-Berquin, à Hazebrouck.



# SOMMAIRE

Pages 4 à 5

**IL FAIT BON TRAVAILLER  
EN FLANDRE INTÉRIEURE,  
QU'ON SE LE DISE !**



Pages 6 à 7

**ET SI ON SE DÉPLAÇAIT  
AUTREMENT ?**

Pages 12 à 13

**NOTRE IDENTITÉ  
EST UNIQUE,  
PRÉSERVONS-LA !**



Pages 14 à 15

**DES SERVICES  
À PORTÉE DE MAIN DÈS  
AUJOURD'HUI ET DES  
NOUVEAUX DEMAIN !**

CCFI Mag' – Communauté de Communes de Flandre Intérieure – numéro 11 – janvier 2019. Directeur de la publication : Jean-Pierre BATAILLE, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure – Responsable d'édition : Claude-Olivier MARTIN, CCFI - Rédaction : Service Communication, CCFI avec l'aide des services – Conception graphique et réalisation : Audacioza, Wemaers-Cappel – Impression : Nord'Imprim, Steenvoorde – Routage : La Poste – Dépôt légal : en cours – ISSN : 2493-1047. Cette impression à 47 000 exemplaires du magazine, avec un papier Cocoon Silk 60 115g, permet d'économiser sur le plan environnemental 52 389 litres d'eau, 2 023 kg de bois, 1 245 kg de matières envoyées en décharge et 153 kg de CO<sub>2</sub>.



© CCFI

Pages 8 à 9

**ZOOM SUR LE PLUI-H**

Pages 10 à 11

**ZOOM SUR  
LE PLAN CLIMAT**

Page 16

**CŒUR DE FLANDRE,  
LA NOUVELLE MARQUE  
DU TERRITOIRE**

## ÉDITO

**Vous avez des projets, nous  
vous apportons du concret !**

Un territoire attractif et préservé, des habitants heureux d'y habiter et des services à votre portée, voici ce que je peux vous souhaiter pour cette nouvelle année. Je tiens tout d'abord à vous présenter, au nom de l'ensemble des élus et des agents de la CCFI, nos meilleurs vœux pour 2019 et les années qui suivront. Car ce sont bien les années à venir qui occupent notre quotidien depuis maintenant 5 ans.

Le projet de territoire construit avec vos élus et sur la base de vos propositions a été voté en mars dernier. Le plan local d'urbanisme intercommunal va passer entre vos mains lors de la consultation publique cette année avant d'être entériné. Le plan climat air énergie territorial oriente durablement nos actions. Alors belles résolutions sur le papier entre élus ou actions concrètes pour améliorer votre quotidien ? Les projets qui fleurissent en Flandre intérieure sont là pour témoigner de la mise en place opérationnelle de notre projet stratégique.

Haltes-gares réaménagées et sécurisées, centre-bourgs réinventés, mobilité en pleine mutation, aménagement de zones économiques éco-responsables pour l'emploi et l'environnement, soutien du commerce de proximité, modernisation continue de la voirie, replantation d'essences locales et préservation du bocage flamand, services à la population, politique touristique repensée, il faut dire que les élus et agents de la CCFI ne ménagent pas leur peine !

A défaut de regarder dans le rétroviseur, tournons-nous vers un avenir commun sans pour autant oublier l'âme patrimoniale, environnementale et humaine de la Flandre. Notre territoire attire chaque jour un peu plus : habitants, entreprises et touristes. En témoigne le succès de l'aide aux primo-accédants qui viennent s'installer, les nombreuses d'entreprises qui frappent à notre porte ou encore Cassel devenu village préféré des français en 2018.

Pour encore accélérer cette belle dynamique, nous avons décidé de créer la marque « Cœur de Flandre », qui apportera encore plus de visibilité à notre territoire innovant, attractif mais aussi et surtout authentique.

Sachez qu'en plus d'être au cœur de la Flandre, vous êtes au cœur de nos projets. Et plutôt que de vous le dire, nous vous y ferons encore plus participer.

Je vous souhaite à nouveau une très belle année et une bonne lecture de ce numéro du CCFI Mag' de janvier.

**Jean-Pierre BATAILLE**  
*Président de la CCFI*



## **Notre ambition en tant que « territoire d'industrie »**



© K. Guembar - AFPA Hauts-de-France

**La Flandre intérieure est un territoire d'industrie. Une mission commandée par le Premier ministre a retenu la candidature de notre territoire, avec 123 autres, pour bénéficier d'un programme chargé de booster l'industrie.**

L'industrie est un enjeu majeur de développement économique. Au travers de « territoires d'industrie » c'est un « panier de services », qui comprend 17 mesures que nous pourrons utiliser pour développer notre projet de territoire, accompagner les entreprises innovantes mais également accélérer par exemple le virage du numérique. L'ensemble des acteurs du territoire sont mobilisés pour répondre aux 4 enjeux majeurs recensés par la mission : recruter, innover, attirer des projets et simplifier.

## **Sensibilisation des entreprises pour entrer dans l'industrie du futur !**

**En déclinaison du « territoire d'industrie », la CCFI a organisé une réunion de sensibilisation au programme « Industrie du futur » auprès des chefs d'entreprise du parc d'activités de la Verte Rue, à Bailleul. Territoire d'industrie et territoire innovant, les entreprises de Flandre intérieure sont tournées vers le futur.**

Vous êtes une PME-PMI du territoire et souhaitez innover, mais vous ne savez pas comment faire ? Le programme « industrie du futur » est à vos côtés. Ce programme, proposé par l'agence Hauts-de-France Innovation Développement, vous permet d'entrer dans une démarche d'amélioration durable de votre performance industrielle. C'est un accompagnement ponctuel sur des projets innovants, structuré selon votre problématique, ainsi qu'un véritable appui aux entreprises qui souhaitent innover. Vous

avez un projet d'innovation et de performance industrielle ? Une équipe de consultants, en charge de l'accompagnement, intervient en termes de management de l'innovation et d'appui méthodologique sur votre projet, par le biais d'ateliers créatifs et thématiques. Cette équipe est à vos côtés dans les démarches de financement et dans la mise en relation avec les différents partenaires. De plus, elle est un appui dans votre stratégie de développement, de l'idée du projet jusqu'à sa mise en œuvre sur le marché.

**Contact : Nicolas Delique - 06 89 06 42 95  
ndelique@hautsdefrance-id.fr**



*Investissement,  
innovation, numérisation :  
la CCFI au service de  
l'industrie du futur en  
cœur de Flandre !*



© CCFI

Pascal CODRON,  
Vice-Président en charge  
du Développement et Innovation  
Economiques, de l'Artisanat et du  
Commerce de Proximité

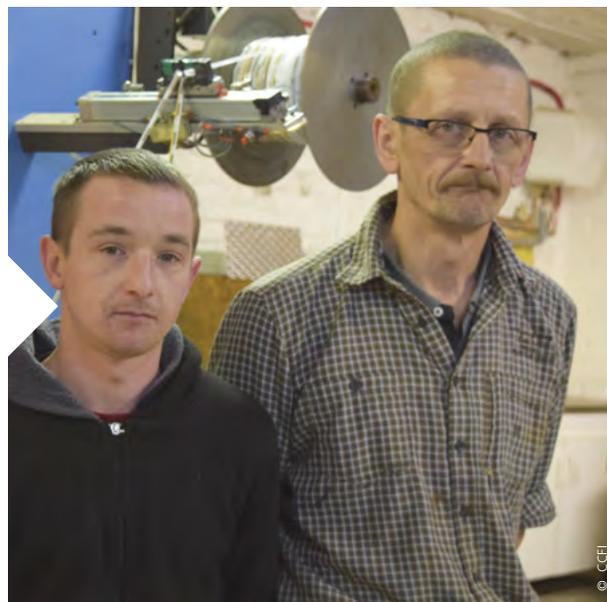


# Un profil hors du commun pour une société qui l'est autant, Proch'Emploi intervient !

La société ALOSTERY Frères, située à Boeschève, est spécialisée dans l'impression sur support pour l'emballage alimentaire de fruits et légumes primeurs. Depuis un an, le chef d'atelier recherche un salarié, mais en l'absence de formation adaptée, Proch'Emploi a trouvé une alternative.

Le chef d'atelier, M. Delplace, recherchait un salarié, avec un profil manuel, mais sans succès car il n'existe pas de formation adaptée sur ce secteur. Il s'est alors tourné vers la plateforme Proch'Emploi, qui l'a accompagné pour trouver une solution : le dispositif PRODIAT. Ce dispositif permet de créer un parcours de formation sur mesure dans l'entreprise, avec un formateur tuteur, qui fournit à la fin du contrat une attestation de formation reconnue. Il favorise l'intégration du nouveau salarié et permet à l'entreprise de suivre et d'évaluer sa montée en compétence. C'est ainsi que Proch'Emploi a trouvé M. Huyghe, répondant au profil demandé par le chef d'atelier. M. Delplace s'est lancé dans cette expérience avec le gestionnaire des fonds de formation OPCALIA et l'ADEFA\*. « Tous les jours, j'apprends » nous témoigne M. Huyghe.

\* Association pour le développement de l'apprentissage



## L'office de tourisme du futur, on se projette !

Les bureaux d'informations touristiques se transforment pour mieux répondre aux besoins des visiteurs. D'ici fin 2020, ils seront tous rénovés et repensés ! On vous en dit plus.



Les bureaux d'informations touristiques de l'Office de Tourisme « Destination Cœur de Flandre » se modernisent pour toujours mieux répondre à vos attentes. Nos services vont laisser plus de place au numérique et à l'image. L'office de tourisme du futur part donc de ce principe. Son but est de faire évoluer les bureaux d'informations touristiques de Cassel, Bailleul, Hazebrouck et Steenvoorde. Ces structures deviendront des lieux de vie et de rencontre entre les visiteurs et les habitants, mais surtout des lieux de coups de cœur de Flandre. Les prestataires du territoire y seront également mis en avant. Vous pourrez vous poser, lire vos courriels ou surfer sur le net grâce au wi-fi gratuit, mais surtout obtenir un conseil personnalisé donné par un expert local de confiance. Pour encore mieux vous guider, une signalétique spécifique sera réalisée sur la thématique du calme, de l'authenticité et de la nature qui sont les atouts du territoire en matière de tourisme.

## Les travaux de la halte-gare de Renescure sont en cours



**Les travaux de la halte-gare ont débuté le 18 décembre. Ce réaménagement est un projet réalisé pour améliorer l'accessibilité et le confort des usagers. Ces travaux amélioreront votre mobilité. Mise en service prévue au printemps 2019 !**

L'aménagement de la halte-gare de Renescure se base sur l'architecture existante. Les services la CCFI ont en charge l'étude et le suivi des travaux. La particularité de ce projet est la création d'une chaussée réservoir sous

le parking, qui permet d'évacuer et de stocker les eaux de pluie. Le parking sera composé de 60 places, dont 2 places pour personnes à mobilité réduite et 2 places munies d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Autour du bâtiment, nous allons créer des espaces verts pour préserver la biodiversité. Un parc à vélos et motos sera également mis en place. L'accès au quai se fera par un petit chemin piétonnier d'une longueur de 25 mètres. L'éclairage sera réalisé en collaboration avec le SIECF\*. Le montant d'aménagement des parkings et espaces verts représente un budget de près de 255 000 €.

\*Syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandre

## Le colbifibre, pour des routes qui durent plus longtemps !

*La CCFI innove pour faciliter vos déplacements !*

Jacques HERMANT,  
Vice-Président en charge de la Voirie  
et des Travaux.

**En matière de voirie, la CCFI fait appel à des solutions innovantes pour optimiser la qualité et la durée de la voirie. Cette année 51 kilomètres ont été traités avec le colbifibre.**

Le colbifibre est un enduit développé par la société COLAS. Il est renforcé par des fibres de verre et de faible épaisseur (2 cm). L'ajout de fibres permet de ralentir la propagation des fissures. Il protège les chaussées fatiguées et fissurées, et leur redonne leurs qualités de service. Il renforce et régénère la couche de roulement imperméabilisant la chaussée. En 2017, notre service voirie a réalisé près de 27 kilomètres de route en colbifibre, soit 871 528 € de travaux colbifibre et 24 kilomètres en 2018 pour 844 972 €. Par exemple, dans la commune de Lynde, les travaux ont eu lieu dans la rue de Verdun, pour un total de 49 289,76 €. Cela permet donc à nos routes d'être plus pérennes, sans réaliser de travaux lourds et permet donc de réaliser plus de travaux qui coûtent moins chers.

**51 km**  
de travaux de voirie  
en colbifibre





Région  
Hauts-de-France

# L'aide aux transports aux particuliers, profitez-en !

**La région Hauts-de-France vous propose de prendre en charge une partie de vos frais de déplacement liés aux trajets domicile-travail. On vous en dit plus !**

L'aide aux transports aux particuliers est une aide du Conseil régional dont les salariés (y compris les contrats de professionnalisation) et les apprentis peuvent bénéficier. Le montant est fixé à 20 € par mois pour un salarié et 15 € pour un apprenti, utilisant un véhicule particulier ou un deux-roues motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail. Pour en bénéficier, il faut que votre dossier réponde à certaines conditions : votre salaire doit être inférieur à

2 347 € nets et la distance entre le domicile et le lieu de travail doit être supérieure ou égale à 30 kilomètres. Attention, Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, cette aide est également ouverte à ceux qui font moins de 30 kilomètres uniquement en co-voiturage. Pour savoir si vous remplissez les conditions et pour déposer une demande, rendez-vous sur le site internet de la région Hauts-de-France.

[www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



## Le plan national vélo, la mobilité écolo !



**La CCFI s'engage à développer la pratique du vélo sur le territoire, et se porte candidate pour devenir territoire pilote du plan national vélo. L'objectif du gouvernement est de tripler la part du vélo dans les déplacements quotidiens des français d'ici à 2020.**

Quelle stratégie à long terme pour le vélo sur le territoire ? Notre plan d'actions s'appuie sur 4 piliers : équiper, aménager, créer un mode de transport sain et développer la qualité et la quantité des services. Nous allons débiter par l'élaboration d'un schéma directeur, dont l'objectif est de prioriser les actions. Concrètement, nous souhaitons d'abord développer des services tels que des stationnements sécurisés, des stations de gonflage de pneus en libre-service, des arceaux et dans le même temps réfléchir au développement des voies vertes ou encore de pistes sécurisées. Aujourd'hui, 80% des déplacements en Cœur de Flandre se font en voiture, avec peu de covoiturage. La mobilité quotidienne représente 29% de l'énergie utilisée sur le territoire. Par ce projet, nous souhaitons contribuer à réduire notre impact énergétique et le coût. Le plan vélo c'est 5 enjeux : écologique, sanitaire, économique, énergétique et l'attractivité des villes.



# Le PLUi-H, le document d'urbanisme de la Flandre intérieure



**D'ici mars 2019, les communes se seront prononcées sur le projet PLUi-H arrêté par la CCFI, le 5 novembre dernier. Dans l'attente des délibérations des communes sur le document d'urbanisme, nos agents restent à votre écoute et répondront à toutes vos questions sur le sujet.**

Le PLUi-H est l'occasion pour la Flandre intérieure, de s'affirmer en tant que collectivité locale, de définir son projet pour le territoire et de l'adapter aux enjeux et attentes d'aujourd'hui. Le PLUi-H de la CCFI est le socle d'un pacte communautaire pour un aménagement de l'espace harmonieux, à l'échelle des 50 communes du territoire, tout en préservant leurs spécificités. Ce pacte repose sur les axes du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). C'est à dire l'aménagement de l'espace, le développement économique, l'habitat, l'environnement, la mobilité, l'énergétique et l'aménagement numérique.



**Enquête publique  
Printemps 2019**



**Vote du PLUi-H  
Juin 2019**

**Petit retour en arrière. C'est en septembre 2014 qu'a été prescrite par délibération l'élaboration du PLUi. Le volet habitat a été intégré par prescription en décembre 2015.**

L'année d'après, le PADD a été voté par les élus du territoire. Durant la période 2017 - 2018, nous avons élaboré avec les élus, lors des plénières et des ateliers, mais aussi à vos côtés lors des réunions publiques, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), le règlement graphique et le règlement écrit.

Le 5 novembre 2018, l'arrêt qui clôt la première partie de la démarche a été voté en faveur de la première version

du projet d'aménagement, lors du conseil communautaire. Ce qui signifie que nous sommes entrés dans une grande phase, celle de l'aboutissement de quatre années de travail autour du PLUi-H et sa mise en œuvre. Durant ce conseil, les élus ont estimé que le plan d'urbanisme était suffisamment abouti et satisfaisant pour vous interroger, ainsi que les acteurs institutionnels, d'ici le printemps 2019, au cours de l'enquête publique.





**Suite à ce vote, l'enquête publique sera lancée. Pendant cette enquête, menée par des commissaires enquêteurs désignés par le tribunal administratif, vous aurez la possibilité de consulter les documents d'urbanisme, afin de nous faire part de vos interrogations et remarques.**

En parallèle, les personnes publiques associées (PPA) donneront leurs avis sur le PLUi-H. En amont des avis qui seront joints au dossier d'enquête, le document pourra faire l'objet d'ajustements pour respecter l'esprit global posé par les élus. Après cette consultation, les élus pourront ajuster le projet et adopter une version définitive.

**↳ Nous sommes toujours à votre écoute pendant l'arrêt de projet, pendant l'enquête publique et après l'approbation du PLUi-H !**

Valentin BELLEVAL,  
Vice-Président en charge de  
l'Aménagement, de l'Urbanisme, de  
l'Habitat et de la Politique de la ville.

**L'approbation du document d'urbanisme se fera à l'été 2019 et permettra son entrée en vigueur. Ce document sera disponible en version dématérialisée sur le site internet de la CCFI et en version matérialisée dans des lieux fixes, tels que l'hôtel communautaire.**

L'urbanisme de la CCFI évoluera grâce au passage d'un règlement à un accompagnement de vos projets, ce qui permettra de vous suivre et de vous guider à chaque étape. Nous mettrons en avant les potentiels forts du territoire tels que le photovoltaïque, la méthanisation, le bois et la géothermie. La mobilité, l'environnement et la lutte contre l'étalement urbain sont également des enjeux majeurs inclus dans ce document. Suite à l'entrée en vigueur du PLUi-H, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme sera réalisée par les agents de la CCFI.

**Pour nous contacter : [plui1.0@cc-flandreinterieure.fr](mailto:plui1.0@cc-flandreinterieure.fr)**

# Prenons le pas de la transition énergétique !



La CCFI est engagée dans l'effort collectif pris par les États lors de l'accord de Paris et dont la COP24\*, qui a eu lieu en décembre 2018 en Pologne, a confirmé par un ensemble d'engagements. Objectif : contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C.

Pour atteindre cet objectif, nous devons réduire les émissions de gaz à effet de serre. Chaque pays doit se conformer à ces engagements, et à l'échelle locale, la CCFI compte s'employer à contribuer à cet effort. C'est le sens de la démarche du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) que nous menons avec les élus du territoire.



**Réchauffement climatique en dessous de 2°C**

\* 24<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques



En Flandre intérieure, le diagnostic climat-air-énergie\*\* est posé et les grands enjeux pour le territoire sont désormais connus. Les besoins des habitants et les activités du territoire génèrent chaque année 1 490 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

Nous émettons des gaz à effet de serre directement sur le territoire du fait notamment de la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). Mais, le territoire génère aussi indirectement des émissions dans d'autres régions du monde du fait de l'importation d'électricité, de marchandises et de matières premières. Par exemple, un vêtement fabriqué en Chine et acheté en Flandre intérieure aura généré des gaz à effet de serre sur son lieu de production et au cours de son transport.



**1 490 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> / an**

\*\* Synthèse du diagnostic Climat Air Énergie, disponible en téléchargement sur le site internet de la CCFI





- ▶ **Dès lors, comment réduire concrètement nos émissions de gaz à effet de serre ?**
- ▶ **Quelle stratégie pour remplacer progressivement les énergies fossiles ?**

« Nous sommes tous acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique ! Vous aussi, chacun à votre niveau, pouvez y contribuer dans les gestes et comportements du quotidien : en achetant des produits locaux, qui limitent les transports, ou en plantant des arbres, qui absorbent et stockent le CO<sub>2</sub>. Sur le territoire, la mobilité est le premier facteur d'émission de gaz à effet de serre, privilégions quand c'est possible, les transports en commun, le covoiturage et le vélo ».

Jean-Luc DEBERT,  
Vice-Président en charge de l'environnement  
et de la transition énergétique



La communauté de communes, se doit d'être exemplaire et contribuer à réduire son empreinte carbone. Pour l'illustrer, elle s'y engage avec l'acquisition dans le courant de l'année 2019 de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels de ses agents. Ainsi qu'au service de ses habitants, par l'intégration de produits locaux dans le service de repas à domicile de nos aînés ou pour les enfants des crèches.

**Entreprises, associations, collectivités territoriales, citoyens : agissons !**

## La REV3, c'est quoi ?

**Rev3 ou troisième révolution industrielle, initiée par Jérémy Rifkin, est une dynamique collective qui vise à transformer les Hauts-de-France, pour en faire l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques.**

La CCFI a été retenue pour être « territoire démonstrateur REV3 » depuis le mois d'octobre 2018, et ainsi accélérer la transition écologique, énergétique et numérique en cœur de Flandre. Le premier chantier est la déclinaison des principes de la troisième révolution industrielle au sein de nos parcs d'activités économiques : en œuvrant avec les entreprises sur les thématiques énergie, biodiversité, ou encore déchets.



## Une deuxième libellule pour la CCFI, ça veut dire quoi ?



**La CCFI mène des actions environnementales reconnues par l'opération « capitale française de la biodiversité ». Rappelez-vous, nous avons obtenu en 2017 notre première libellule !**

Cette labellisation, ou libellusation pour être exact, valorise l'implication et les actions que nous menons en faveur de la biodiversité. Pour l'obtenir, le service environnement de la CCFI a répondu à un audit sur la conception et la gestion écologique des espaces de nature. Le carnet intercommunal de la biodiversité a été mis en avant, car il montre l'état des lieux des connaissances de la faune et de la flore du territoire. Bien évidemment, d'autres actions réalisées en 2018 ont été évoquées, telles que la création et la

restauration de 22 mares, de plantation de 3 500 mètres de haies et un entretien favorable à la biodiversité de 4 000 mètres de haies. Le projet INTERREG « Tous Eco-Citoyens ! » ou encore le dispositif « Plantons le décor » sont également des points forts pour l'environnement du territoire. Cette distinction récompense le travail des agents de la CCFI et de tous les acteurs qui y ont contribué. Soyons fiers de notre environnement plus sain, et plus propre !

**Contact :**

**Service Environnement - 03 28 50 50 50 - [environnement@cc-flandreinterieure.fr](mailto:environnement@cc-flandreinterieure.fr)**

## Le Festival de l'arbre 2018, l'événement « so green » de l'année !

**Le Festival de l'arbre 2018 s'est déroulé du samedi 24 novembre au dimanche 16 décembre, sous l'égide de la région Hauts-de-France.**

Un événement pour mettre en avant notre patrimoine forestier, arboré et bocager. Comme chaque année, la CCFI est le relais local de ces manifestations, pour leur donner de la visibilité et sensibiliser les habitants. 23 manifestations ont été proposées au sein de 11 communes. Les animations étaient très diverses : fêtes, promenades, plantations, expositions, projections de films, formations ou encore activités artistiques. Près de 660 personnes ont participé, dont 270 enfants et jeunes du territoire. Plus de 4 000 arbres et arbustes, soit l'équivalent de deux kilomètres de haies et une dizaine de fruitiers, ont été plantés. Ces plantations ont été animées par des associations locales et financées par le projet européen INTERREG « Tous Eco-Citoyens ! », visant à impliquer les habitants dans la protection et la restauration de notre environnement.



**4 000 arbres et arbustes plantés**

# LEADER, partenaire de vos projets ruraux !



LEADER est un programme européen qui soutient l'économie de proximité du territoire de Flandre intérieure, par l'attribution de subventions à des porteurs de projets en création ou en développement.

Vous avez un projet innovant que vous souhaitez le développer sur le territoire ? LEADER peut le cofinancer jusqu'à 70% ! Ce programme de développement rural est mis en œuvre sur le territoire des communautés de communes des Hauts-de-Flandre et de Flandre intérieure. Les Flandres bénéficient de fonds européens agricoles pour le développement rural (FEADER), à hauteur de 1 300 000 €, afin de soutenir l'économie de proximité jusqu'à la fin 2020. LEADER soutient les projets de commerces alimentaires dans les communes dépourvues, la mise en réseaux des acteurs économiques, la structuration de l'alimentation locale, ainsi que le développement des filières spécifiques de produits du terroir. LEADER, c'est aussi le soutien auprès des acteurs locaux du tourisme et des projets de coopération transfrontalière ! C'est une opportunité pour les entreprises, certaines associations et collectivités. Un animateur territorial vous aidera à construire votre projet, vérifier sa conformité, à identifier les financements possibles et à entrer en contact avec les différents partenaires. N'hésitez pas !

Contact : Pierre-Marie SIMON - 06 07 39 87 91 - [pierremarie.simon@cchf.fr](mailto:pierremarie.simon@cchf.fr)

## Estaminets Flamands © : 9 nouveaux labellisés



9 nouveaux établissements

Une deuxième campagne de labellisation « Estaminets Flamands © » sur le territoire des communautés de communes de Flandre intérieure et des Hauts-de-Flandre : 9 nouveaux établissements ont obtenu le label !

Suite aux audits mystères qui ont eu lieu entre juillet et fin septembre, 9 établissements se sont vus remettre le label « Estaminets Flamands © » au cours d'une cérémonie présidée par Bénédicte CREPEL, vice-présidente en charge du tourisme, le 14 novembre dernier. Ces établissements, qui valorisent et animent la Flandre française rurale, renforcent l'image et l'attractivité du territoire. Ce label « qualité », permet d'identifier plus facilement un véritable estaminet flamand qui respecte les produits locaux, valorise la gastronomie locale et participe à la transmission de la culture du territoire. En plus d'une cuisine de qualité, les estaminets labellisés s'engagent à promouvoir la destination « Cœur de Flandre », organiser des événements liés à l'identité flamande, et commercialiser de produits locaux et touristiques. Durant la cérémonie, les propriétaires des estaminets labellisés se sont vus remettre une plaque matérialisant l'obtention du label qu'ils afficheront sur la devanture de l'établissement. Parmi les 9 nouveaux établissements ayant reçu le label, 8 se situent en Flandre intérieure. Ce label est valable 3 ans. Retrouvez-les sur le site de la CCFI et n'attendez plus, allez-vous régaler dans l'un d'entre eux !





## DES SERVICES À PORTÉE DE MAIN DÈS AUJOURD'HUI ET DES NOUVEAUX DEMAIN !



# Une mise en réseau des médiathèques sur le territoire, on vous livre tout !

**Les médiathèques constituent le premier, et parfois le seul, équipement culturel en zone rurale. La mise en réseau des médiathèques de Flandre intérieure est facteur de cohésion sociale et d'accès à la culture.**

Cette mise en réseau va permettre d'enrichir l'offre documentaire et d'en faciliter l'accès. Elle assure également l'avenir de la lecture publique sur le territoire. Dans cette optique, un catalogue unique sera créé pour permettre

aux utilisateurs d'identifier l'offre du territoire et de localiser les documents. Ils pourront même réserver à distance. Pour emprunter, il vous faudra une carte de lecteur et un catalogue informatisé en réseau. La CCFI va s'appuyer sur le réseau de bibliothèques la Serpentine, réunissant déjà douze communes du territoire. D'autres communes seront accueillies sur le réseau, géré par l'intercommunalité. Un ou deux autres réseaux de bibliothèques seront créés sur le territoire, en fonction du nombre de communes qui participeront au dispositif.

## CLEA, la nouvelle saison débarque le 28 janvier !

**Le CLEA, c'est le programme culturel qui s'adresse à tous les enfants et les jeunes de Flandre intérieure, mais pas seulement. Des artistes, en résidence-mission de janvier à mai, réaliseront des ateliers hors et dans les établissements scolaires, ainsi que dans les structures culturelles et socio-culturelles. Zoom sur la nouvelle saison !**

C'est la 3<sup>ème</sup> édition du CLEA, qui aura lieu du 28 janvier au 29 mai, sur le thème : « culture et développement durable, à la croisée des chemins de notre territoire, pour une nouvelle façon de penser l'avenir ». Les artistes se sont présentés devant les enseignants, professionnels de la culture, bénévoles, habitants du territoire, le 28 novembre 2018 au conservatoire national botanique de Bailleul, lors de la « 27<sup>ème</sup> heure artistique ». Ce sont 5 artistes qui seront en résidence-mission : Aymeric Caulay, Frédéric Malenfer, Giulia Casagrande, Delphine Deshayes, Perrine Saupé et Martin Ducarin. Ils sont artiste plasticien, illustrateur, cinéaste, photographes et animeront des ateliers d'initiations avec les enfants et les jeunes du territoire. Des interventions créatives et innovantes selon la spécialité des artistes.

**Plus d'informations sur le site internet de la CCFI !**



© KP - CCFI

# La CCFI emmène les jeunes au ski, mais pas que !

La CCFI emmène vos enfants aux sports d'hiver. Pendant les vacances 2019, près de 200 jeunes skieront à Ancelle, dans les Hautes-Alpes. Ils participeront également à des sorties organisées pendant les vacances de printemps !

Les séjours se déroulent sur une semaine pendant les vacances scolaires et sont accessibles aux jeunes de 12 à 17 ans. Lors des séjours à Ancelle dans les Hautes-Alpes, les jeunes arrivent sur un terrain de 5 000 mètres carrés, à proximité des commerces et des services médicaux, implanté au pied des pistes. Ils sont accueillis dans le chalet de l'arche, situé au front des pistes. Leurs journées seront rythmées par des cours de ski réalisés par des moniteurs professionnels ESF\* et des animations concoctées par les animateurs. Que ce soit au ski ou pour les sorties, la CCFI sera toujours de la partie ! Au programme des vacances de printemps, les sorties sont variées. Il y aura notamment une journée à Bellewaerde, une partie de Laser Game, une sortie au bowling ou encore des sensations fortes à Plopsaland.

\*Ecole de ski française



Le territoire dispose d'un équipement de qualité, les usagers en témoignent...

Carole DELAIRE, Vice-Présidente en charge de la petite enfance, la jeunesse, l'action sociale et les relations avec les associations.

## La piscine Aquabelle, vous vous êtes jetés à l'eau !



Que ce soit en période scolaire ou estivale, les activités à Aquabelle ne manquent pas. Parmi elles, laquelle avez-vous testé ? On a posé la question à Margot !

### ► Quelles activités pratiques-tu ?

Je vais régulièrement à l'aquagym et quelques fois à l'aquabike.

### ► Que peux-tu nous dire de l'aquagym ?

Les maîtres-nageurs sont souriants, il y a de la bonne musique, tout pour nous motiver durant la séance ! Les exercices sont nombreux et variés. Nous avons du matériel à notre disposition. C'est dynamique, physique et ludique !

### ► Et l'aquabike ?

Le maître-nageur encadre la séance, il nous fait travailler les jambes, ainsi que les bras grâce aux lanières. Comme l'aquagym, la séance se fait en musique ! C'est une séance pédagogique et

motivante. Le bémol que je pourrais apporter, c'est qu'il faut réserver bien avant pour aller à une séance, car c'est demandé et le nombre des vélos est limité.

### ► Que penses-tu de la piscine et de ses activités en général ?

C'est un beau renouveau pour Bailleur ! La piscine est vraiment agréable et cela fait du bien de la voir de nouveau rouverte. De nombreuses personnes aiment nager et la possibilité d'avoir une piscine dans notre ville est une belle opportunité. Il y a beaucoup de personnes lors des activités, ce qui montre l'adhésion des habitants à Aquabelle !

# Lancement de la marque de territoire « Cœur de Flandre »

« Cœur de Flandre » un nom pour un territoire à l'identité forte, un territoire riche d'innovation, des savoirs-faire reconnus. Un territoire où il fait bon vivre, avec des habitants qui ont du cœur. En lançant la marque « Cœur de Flandre » nous voulons le faire savoir et faire rugir le lion qui sommeille en chacun de nous !



Nous voulons donner une plus grande visibilité aux atouts, aux réussites et à nos forces vives. « Cœur de Flandre » c'est développer l'attractivité du territoire, faire venir des investisseurs, des visiteurs, mais aussi d'attirer de nouveaux habitants ! Cette marque est la clé pour favoriser le développement économique, tout en préservant notre cadre de vie et le bien-vivre à la flamande qui nous plaît tant. Elle s'adresse tout particulièrement à vous, habitants, par la valorisation de l'offre de services offerte en Flandre intérieure. Elle s'adresse également à vous, entrepreneurs, afin de mieux vous positionner nationalement et internationalement, tout en permettant d'accroître la visibilité de vos opérations de communication. Elle permet de fédérer les acteurs territoriaux autour d'une ambition commune. Celle de revendiquer notre identité et nos valeurs portant sur l'innovation avec des entreprises engagées dans des filières d'avenir, mais aussi sur l'authenticité flamande ! Vous êtes au cœur de ces préoccupations. Afin de diffuser une énergie et une image nouvelle, de renforcer notre dynamisme culturel,

événementiel et économique, c'est un lion stylisé que vous découvrirez aujourd'hui : le lion du Cœur de Flandre. C'est un véritable portedrapeau de tout un territoire ! Nous vous invitons à porter fièrement cette marque et à en être de véritables ambassadeurs, pour faire rayonner et rugir la Flandre.

Suivez-nous sur la page Facebook « Cœur de Flandre » !



## INFOS PRATIQUES

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

- ▶ **Adresse**  
222 bis rue de Vieux-Berquin  
59190 HAZEBROUCK
- ▶ **Horaires d'ouverture**  
Du lundi au vendredi  
08h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- ▶ **Contact**  
03 74 54 00 59  
contact@cc-flandreinterieure.fr

### PISCINE AQUABELLE

- ▶ **Adresse**  
Piscine AquaBelle  
4 allée Pierre de Coubertin  
59270 BAILLEUL
- ▶ **Horaires d'ouverture**  
Lundi : fermé aux séances tout public  
Mardi : 12h15 - 13h45  
Mercredi : 9h00 - 10h30 / 15h45 - 18h15  
Jeudi : 12h15 - 13h45 / 17h15 - 19h15  
Vendredi : fermé aux séances tout public  
Samedi : 15h30 - 18h00  
Dimanche : 10h00 - 12h00
- ▶ **Contact**  
03 28 49 12 57

- ▶ **Service Portage de Repas**  
03 59 68 40 18  
portagederepas@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Service Jeunesse**  
03 74 54 00 63
- ▶ **Service Petite-Enfance**  
03 74 54 00 61
- ▶ **Multi-Accueil Méteren**  
03 28 50 40 32
- ▶ **Multi-Accueil Steenvoorde**  
03 28 50 11 41
- ▶ **Relais Assistants(es) Maternels(les)**  
03 74 54 00 61  
ramifi@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Service Urbanisme**  
03 74 54 00 71  
urbanisme@cc-flandreinterieure.fr
- ▶ **Proch'Emploi**  
03 74 54 00 40